

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 13 - 14 mai 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 6 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/99/6-D/1
7 avril 1999
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉE PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 1998— ALGÉRIE 4155.08

Aide en faveur des réfugiés sahraouis en Algérie

Nombre de bénéficiaires	80 000
Durée du projet	Six mois (1er octobre 1998– 31 mars 1999)
<hr/>	
Coût (dollars E.-U.)	
Coût total pour le PAM	2 357 721
Coût total des produits alimentaires	4 435 632

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Attaché de liaison principal: P. Bourgeois tel.: 066513-2725

Attaché de liaison: P. Turnbull tel.: 066513-2800

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



1. Le conflit sur le statut du Sahara occidental dure depuis plus de 20 ans. Les tentatives visant à le résoudre ont jusqu'à présent échoué. Comme suite aux pourparlers directs menés sous les auspices de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en 1997, un plan de colonisation a été approuvé et des accords ont été conclus entre les parties, le Gouvernement marocain et le Front *Polisario*, pour sa mise en oeuvre. Un référendum était initialement prévu pour le 7 décembre 1998, mais il a été reporté à une date ultérieure, car le processus d'identification des personnes habilitées à voter a pris du retard.
2. Compte tenu des incertitudes liées à la mise en oeuvre tant du plan de colonisation que du plan de rapatriement des Nations Unies, l'IPR Algérie 4155.07 a dû être prolongée de six mois, pour pouvoir continuer à fournir des vivres en quantités adéquates aux réfugiés pendant qu'ils étaient encore dans les camps dans la région de Tindouf, en Algérie et jusqu'à ce qu'un plan de rapatriement puisse être mis en oeuvre.
3. Depuis 1986, l'assistance fournie aux réfugiés sahraouis en Algérie, a représenté un coût total pour le PAM de 47 millions de dollars. Il ressort d'un examen de l'aide fournie par d'autres institutions pour répondre aux besoins alimentaires essentiels de la population de réfugiés sahraouis en 1997/98, que, par suite de retards dans les expéditions de denrées, les stocks présents dans le pays étaient souvent très faibles de sorte que la distribution des rations était irrégulière et incomplète. Afin de limiter les privations causées par ces retards, le PAM estime nécessaire de reprendre la responsabilité des opérations pour couvrir les besoins alimentaires essentiels de la totalité de l'effectif de réfugiés vulnérables (80 000 personnes selon les estimations). Lorsque les rapatriements commenceront, le PAM prévoit de fournir une aide alimentaire à tous ceux qui sont habilités à voter au référendum et aux personnes directement à leur charge, qui seront rapatriés des camps de Tindouf sous les auspices du HCR.
4. Des comités de femmes distribuent des aliments (bénévolement, comme pour toutes les autres opérations humanitaires connexes) aux chefs de famille résidant dans les quatre camps. Quelques activités productives (élevage, agriculture, artisanat) continuent d'être pratiquées avec l'assistance des autorités algériennes, dans la limite des contraintes climatiques, environnementales et économiques locales. Des programmes de formation et d'éducation sont poursuivis avec l'appui du HCR. Le Directeur de pays du PAM en Algérie assure la coordination des expéditions d'aide alimentaire avec les principaux donateurs et le HCR, en organisant des réunions périodiques auxquelles participent tous les acteurs. Le personnel du PAM se rend régulièrement dans la zone de Tindouf pour coordonner le programme et suivre les distributions, et fournir une assistance pour les questions de logistique et de gestion de l'entreposage.

